

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT  
AU CONSEIL DE TERRITOIRE**

**DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER METROPOLITAIN D'UNE PARTIE DE LA TRAVERSE RÉGNY, DE L'IMPASSE PÉLISSIER ET DE PLUSIEURS EMPRISES DE LA ZAC DU VALLON DE RÉGNY À MARSEILLE - 9ÈME**

La ZAC de Vallon Régny dont la création a été approuvée en 2005, a pour vocation d'accompagner l'arrivée du Boulevard Urbain Sud, de créer un nouveau quartier à destination principale d'habitat et d'assurer la couture urbaine d'un territoire restant à aménager mais situé au cœur d'un tissu urbain constitué.

Le projet reconstitue une trame circulatoire différente de l'existant

Cette refonte de la voirie autour des projets de constructions nécessite de déclasser plusieurs espaces publics portant sur des emprises de l'impasse Péliissier, de la traverse Régny, de l'Ancien chemin de Cassis, de l'avenue de la Grande Bastide et de l'allée Didier Garnier et ce pour une superficie de 377 m<sup>2</sup> environ

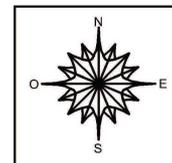
Conformément au Code de la Voirie Routière, le déclassement d'une voie est dispensé d'enquête publique préalable lorsque l'opération envisagée ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie. Ce volume ne participant pas à la circulation publique peut être déclassé sans enquête publique.

Après leur déclassement, ces voirie et portions de voiries seront cédées à l'aménageur de la ZAC du Vallon de Régny qui mettra en œuvre le projet d'urbanisation du quartier.

847 A 140

84

DIRECTION DE POLE ESPACE PUBLIC VOIRIE CIRCULATION  
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC  
2 Allée de la Voirie  
13014 Marseille  
Tél : 04 91 99 78 13



# PLAN DE DECLASSEMENT DP 5

BO-1

A 138

847 A 137

847 A 199

847 A 136

9m<sup>2</sup>

DP5

A 200

847 A 174

IMPASSE

PELISSIER

Ø 0.60 Couronne 4.00  
Ø 0.40 Couronne 5.00  
Ø 0.50 Couronne 6.00  
Ø 0.50 Couronne 6.00

### Légende

- Application cadastrale
- Zac Regny
- Emprise des Lots suivants fichier fourni  
Ref. mzv - projets-ilots\_20210607
- Zone à régulariser DP5  
S= 9m<sup>2</sup> environ

BO-2

847 A 210

Origine Cadastre  
Droits de l'Etat réservés

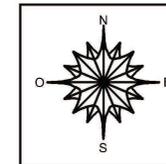
20 / 10 / 2021

Echelle : 1 / 500

DIRECTION DE POLE ESPACE PUBLIC VOIRIE CIRCULATION  
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC  
2 Allée de la Voirie  
13014 Marseille  
Tél : 04 91 99 78 13

# PLAN DE DECLASSEMENT

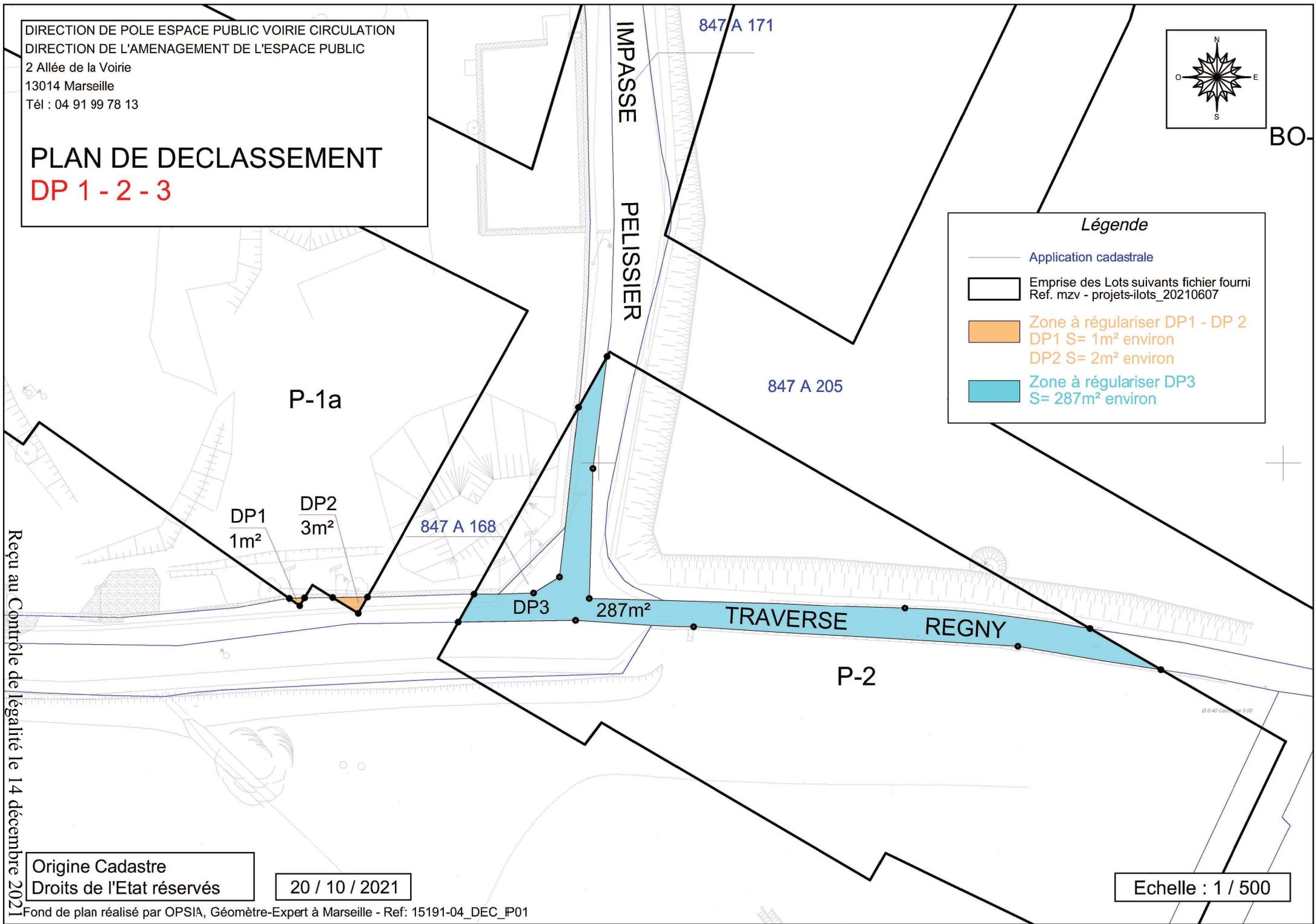
## DP 1 - 2 - 3



BO-

**Légende**

- Application cadastrale
- Emprise des Lots suivants fichier fourni  
Ref. mzv - projets-ilots\_20210607
- Zone à régulariser DP1 - DP 2  
DP1 S= 1m<sup>2</sup> environ  
DP2 S= 2m<sup>2</sup> environ
- Zone à régulariser DP3  
S= 287m<sup>2</sup> environ



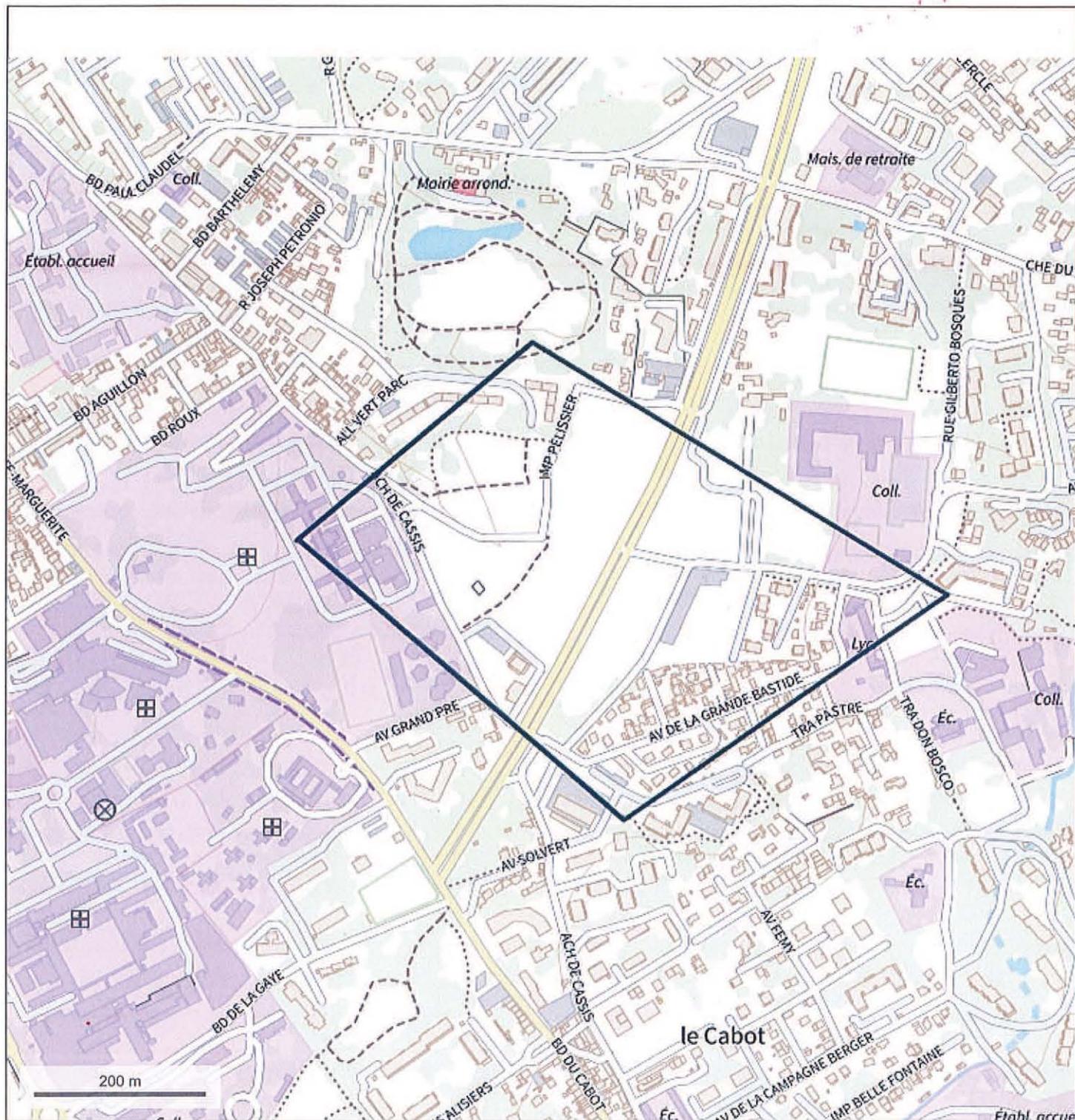
Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

Origine Cadastre  
Droits de l'Etat réservés

20 / 10 / 2021

Echelle : 1 / 500

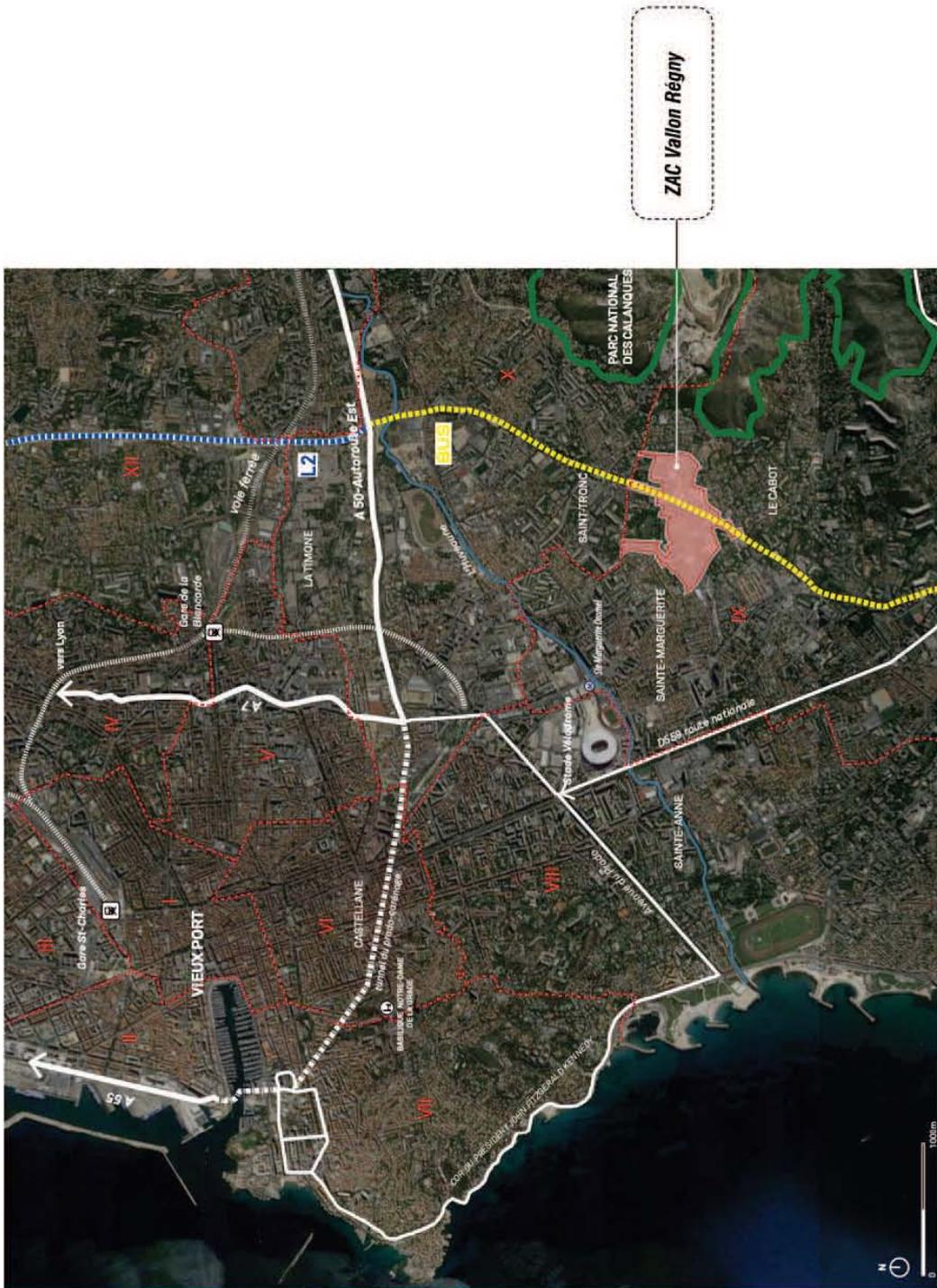
# PLAN DE SITUATION



© IGN 2021 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

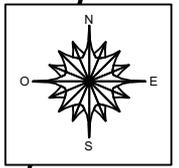
Longitude : 5° 25' 24" E  
Latitude : 43° 15' 48" N

Impasse Pelissier - Traverse Régnys - Avenue de la Grande Bastide - Ancien chemin de Cassis - Allée Didier Granier  
13009 Marseille

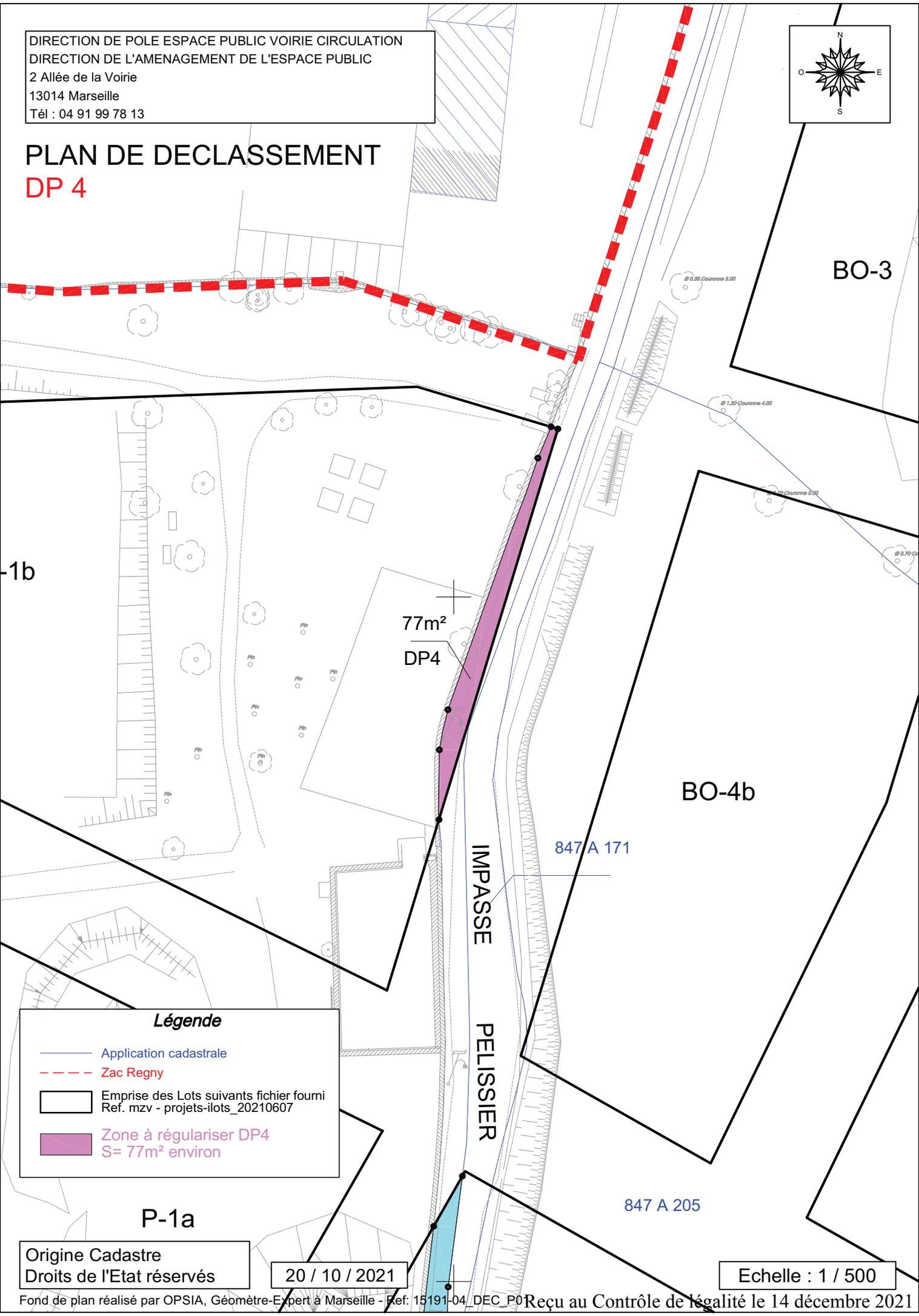


ZAC Vallon Régné

DIRECTION DE POLE ESPACE PUBLIC VOIRIE CIRCULATION  
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC  
2 Allée de la Voirie  
13014 Marseille  
Tél : 04 91 99 78 13



# PLAN DE DECLASSEMENT DP 4



### Légende

- Application cadastrale
- Zac Regny
- Emprise des Lots suivants fichier fourni  
Ref. mzv - projets-ilot\_20210607
- Zone à régulariser DP4  
S= 77m<sup>2</sup> environ

Origine Cadastre  
Droits de l'Etat réservés

20 / 10 / 2021

Echelle : 1 / 500